

SAVOIRS DE BASE, UN LEVIER POUR L'AUTONOMIE



PAYS DE LA LOIRE



Entreprise

INVESTIR DANS LES **SAVOIRS DE BASE** DE VOS SALARIÉS POUR DÉVELOPPER LEURS **PERFORMANCES**

SAVOIRS DE BASE, UN LEVIER POUR L'AUTONOMIE

qu'est-ce que c'est ?

Les savoirs de base concernent :

- ✓ l'écoute, le langage, la lecture et l'écriture ;
- ✓ l'apprehension du temps et de l'espace, le calcul, la maîtrise des compétences numériques de base ;
- ✓ le français langue étrangère.

Ils sont nécessaires pour faire face de manière autonome aux situations de la vie professionnelle.

Opco EP vous accompagne pour évaluer les situations de vos salariés et compléter leurs connaissances par des formations sur mesure.

1 Bénéficiaires

Entreprises relevant du champ d'intervention d'Opco EP.

2 Contenu

Les entreprises bénéficient de l'accompagnement d'un conseiller Opco EP à chaque étape :

1. évaluer sa situation grâce au questionnaire Evagill** ;
2. comprendre ses besoins à travers un bilan personnalisé ;
3. former ses équipes avec un parcours adapté et individualisé.

Exemples de contenus éligibles :

- ✓ communiquer en français ;
- ✓ calculer, raisonner ;
- ✓ utiliser un ordinateur ;
- ✓ travailler en équipe, travailler en autonomie ;
- ✓ apprendre à apprendre tout au long de sa vie.

*Evagill : outil d'évaluation pour la gestion des situations d'illettrisme en milieu professionnel

3 Avantages

Les salariés accompagnés :

- ✓ communiquent mieux avec les autres (collaborateurs, clients, usagers) ;
- ✓ disposent d'une grande autonomie, d'une meilleure compréhension des règles de sécurité et de qualité ;
- ✓ évoluent et accèdent plus facilement à des formations techniques ;
- ✓ gagnent en bien-être, en aisance et en confiance.

4 Modalités

Les formations, quelle que soit leur durée, doivent avoir débuté en 2025 et se terminer dans un délai de 12 mois à compter de leur date de démarrage.

5 Financement

| | Entreprise de moins de 50 salariés | Entreprise de plus de 50 salariés |
|----------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| Financement Opco EP | 100% | - |
| Versement volontaire | - | 100% |

6 Démarches



Contactez votre
conseiller Opco EP :
opcoep.fr/mon-conseiller

Plus d'informations : opcoep.fr